

<https://interlangues.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1223>



"Ambassador for a Day"

- ANGLAIS - ACTUALITES -



Date de mise en ligne : jeudi 16 octobre 2025

Copyright © Site Interlangues Ac-Lyon - Tous droits réservés

"Ambassador for a Day"

[Site officiel en cliquant ici](#)

L'Ambassade britannique en France vous présente l'initiative "Ambassador for a Day", lancée en France en 2024.

Ce programme offre une opportunité unique à huit jeunes filles âgées de 15 à 18 ans, résidant en France, de découvrir le monde de la diplomatie, de développer leur confiance en elles, d'élargir leur réseau, d'acquérir de nouvelles compétences et de se familiariser avec le Royaume-Uni.

La troisième édition aura lieu en mars 2026, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes (la date exacte sera confirmée prochainement). Les participantes seront accueillies à l'Ambassade du Royaume-Uni à Paris pour une journée rythmée par des échanges, des ateliers et des rencontres inspirantes. Elles auront notamment l'occasion de dialoguer avec Sir Thomas Drew, nouvel ambassadeur britannique en France, ainsi qu'avec d'autres diplomates et ambassadeurs.

Avec l'arrivée du nouvel ambassadeur britannique en France, cette édition proposera un format renouvelé, avec davantage de lauréates et de nouvelles activités.

Pour participer, les candidates devront répondre à la question suivante en soumettant une vidéo de 2 minutes maximum : « Comment la solidarité entre filles – en s'encourageant, en partageant et en travaillant ensemble – peut-elle faire progresser l'égalité des genres ? »

Elles peuvent s'exprimer en français ou en anglais, selon leur préférence. La date limite de candidature est fixée au 4 janvier 2026.

L'Ambassade prendra en charge les frais de déplacement et d'hébergement des lauréates ainsi que d'un accompagnant par participante. Le programme sera entièrement organisé et encadré par nos équipes.

Vous trouverez en pièce jointe un document de présentation du programme (en français et en anglais) que vous pouvez diffuser par mail et/ou imprimer et afficher au sein de votre établissement, avec l'accord de votre chef d'établissement. Vous trouverez d'avantages d'informations sur le site officiel Ambassador for a Day.